



CLUB DE LOISIRS ET DE VACANCES
POUR MINEURS ET ADULTES HANDICAPES

" L'accès aux loisirs est un droit,
ACSV en a fait son combat"

CATALOGUE AUTOMNE 2011



DÉCOUVERTE

ARTISTIQUE

MULTI-ACTIVITES

SPORTIF

Agrément
Tourisme
AG 075 08
2004

Club de Loisirs et de Vacances
pour mineurs et adultes en situation de handicap mental

Agrément
VAO
Arrêté
2008-730

Objectifs



A CHACUN SES VACANCES aide et accompagne les personnes en situation d'handicap à trouver un épanouissement personnel et social, dans le cadre d'une philosophie d'intégration. Ainsi, dans une ambiance conviviale, nous donnons accès à une gamme de loisirs culturels et sportifs variés.

ACSV souhaite prolonger ses activités durant les **vacances**. Nous proposons des formules "**Comme à la maison**" au quotidien, ainsi que **des séjours** accessibles aux mineurs et adultes dont l'objectif est : S'EVADER ET SE DETENDRE par le biais de stages à thèmes, et la découverte de différentes régions et de leurs habitants.

Encadrement



Sous la responsabilité d'un directeur BAFD ou responsable animateur (BAFA ou plusieurs expériences au sein de notre association + formation en interne par les dirigeants de ACSV) :

- Des animateurs BAFA ou ayant expérience au sein d'ACSV
- Des bénévoles nous aidant sur le service d'accompagnement à Paris.
- Un responsable sanitaire AFPS.

Nous comptons un encadrant pour 1 ou 2 vacanciers. Chaque animateur est référent d'un ou deux jeunes pour la gestion de la vie quotidienne (linge, toilette, courrier...) et le suivi du vacancier durant tout son séjour.

Groupes



Nous privilégions l'accueil en groupe restreint pour permettre d'être le plus à l'écoute possible de nos jeunes vacanciers et donc de répondre à leurs envies.

Ce cadre nous permet de développer une ambiance conviviale et familiale, propice aux bien-être des vacanciers.

Hébergement



Les gîtes sont agréés « Gîte de France » ou labellisés « Jeunesse et Sport » et donc sont équipés de tout le confort nécessaire pour l'accueil des vacanciers. Nous sélectionnons nos gîtes sur la situation géographique (proche de toutes commodités) et sur l'aménagement intérieur et extérieur convenant au mieux pour le groupe accueilli.

Tarifs



Les tarifs de nos séjours comprennent :

- **La pension complète**
- **Le lavage du petit linge**
- **Les loisirs, sorties, visites** inclus dans le budget activités du séjour. Nous disposons d'un véhicule sur place pour les visites, excursions et activités organisées selon l'avis du groupe de vacanciers.
- **L'encadrement pédagogique** composé d'animateurs volontaires, issus pour la plupart du secteur spécialisé ou du secteur de l'animation BAFA, le tout géré par un directeur BAFD ou un responsable formé par ACSV .
- **Les transports aller-retour** : les précisions de départ seront données lors de la convocation au départ, 15 jours avant le début du séjour.

- **L'assurance responsabilité et rapatriement.** Le contrat est souscrit auprès de la MAIF.

Nos tarifs ne comprennent pas :

- **L'adhésion** : toutes nos activités, séjours et manifestations organisés par ACSV sont ouverts aux membres de l'association à jour de leur cotisation annuelle fixée à 50€ de septembre à août.
- **Les frais médicaux et pharmaceutiques** : la plupart du temps le vacancier les prendra à sa charge. Au besoin, nous avançons ces frais dont le montant sera remboursé par le vacancier ou la famille à l'issue du séjour. En cas de sommes importantes, ACSV prendra contact directement avec la famille ou l'établissement concerné.
- **Les dépenses à caractère personnel.**

Réservations



La réservation s'effectue au moyen **des bons de commande** en fin de catalogue, accompagnés **des conditions générales signées**.

Pour mettre une pré-réservation: appelez ou envoyez un mail qui sera valable **8 JOURS**.

Renvoyez **le bon de commande accompagné de TOUS LES CHEQUES** (arrhes et solde) même si vous réglez en plusieurs fois. Les arrhes seront encaissées à réception du dossier, le solde un mois avant départ en séjour.

Règlement



Le règlement du séjour doit **IMPÉRATIVEMENT** nous être retourné avec le dossier de réservation.

Deux possibilités :

● Vous avez un chéquier et bénéficiez d'une aide financière :

- Faire deux chèques : un chèque correspondant à l'arrhe et le deuxième correspondant au solde du séjour qui sera encaissé un mois avant le jour du départ.

● Vous n'avez pas de chéquier et bénéficiez d'une aide financière

- *Nous faire parvenir le justificatif de prise en charge.*

- Faire un virement bancaire de l'arrhe et nous renvoyer une attestation de la Banque listant les virements. **OU**

- Faire un mandat cash de l'arrhe et nous renvoyer un document attestant la date des prochains mandats cash, les montants, daté et signé.

Modes de paiement

- par chèque à l'ordre de A Chacun Ses Vacances
- par virement bancaire (contacter le secrétariat)
- par mandat cash (contacter le secrétariat)

Pour tous paiements en plusieurs fois,

merci de nous envoyer la totalité des chèques avec dates d'encaissement différé

Contactez le secrétariat.

Arrhes



Secrétariat / Correspondance

121 boulevard Davout 75020 PARIS

TEL : 01.43.70.45.31.

FAX : 08.21.91.37.77

secretariat.acsv@yahoo.fr

● 25% du montant total doit être versé lors de la réservation avec le dossier d'inscription dûment complété.

Le montant des arrhes pour chacun des séjours est détaillé dans le bon de commande en fin de catalogue.

**Sans oublier les 50 euros d'adhésion
Pour les personnes non adhérentes**

● Le solde du séjour doit être versé impérativement 1 mois avant le 1er jour du séjour. Dans le cas contraire, **une majoration est prévue pour tout retard de règlement : 2% (2 semaines), 5% (1 mois) et 10% (2 mois).**

Le versement des arrhes est obligatoire et vous assure une place. Dans le cas contraire, le place peut être attribué à un autre enfant.

L'attribution d'aides sociales ne dispense en aucun cas du versement des arrhes.

Légendes des Pictogrammes



Autonomie



Bonne autonomie

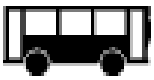


Moyenne autonomie



Faible autonomie

Transport



Minibus



Train



Avion

Restauration



Pension complète

Séjours



Découverte



Artistique



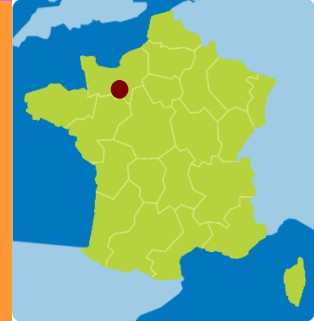
Multi-Activités



Sportif



EURE LIEUREY LES AVENTURIERS CAMPAGNARDS!



Situation :

La commune de Lieurey est située dans le Lieuvin, plateau bocager à l'ouest du département de l'Eure.

Partez à la découverte des grands sites naturels de la région comme le marais Vernier, la cité de charme de Pont-Audemer, ancienne cité de tanneurs, le domaine d'Harcourt avec son château fort et son arboretum.

« *Les aventuriers campagnards* » vont avoir pour mission durant tout leur séjour de retrouver des indices afin de découvrir le trésor de Lieurey! Pour cela, la curiosité est indispensable ainsi que le souhait de découvrir les activités et l'environnement naturel qui les entourent. En route les aventuriers!

DECOUVERTE ET NATURE:

- Journée à la mer à Deauville
- Visite locale sous forme de de jeu de piste
- Pêche à pied
- Equitation
- Course d'orientation
- ferme pédagogique



Interactions avec les autres groupes

SPORTS:

- Piscine
- Randonnées
- Bowling
- jeux sportifs



Hébergement :

Le groupe sera logé dans un ancien pressoir de la fin du XVIIIème entièrement restauré. Calme et détente assurés à côté d'une exploitation agricole.



Descriptif:

➤ Rez de chaussée:

- Cuisine.
- Séjour
- Salle.d'eau
- WC
- 1 Chambre

➤ Etage:

- 4 chambres
- Salle de bain
- WC
- Jardin de 1000m2



SANS OUBLIER :

- Soirée à thème: fête d'halloween
- cuisine
- activités manuelles



Informations Pratiques



Moyenne autonomie

7 Jeunes – 5 encadrants

Séjour adulte

Dates du séjour :

Du 22 au 29 Octobre 2011

Tarif 1 semaine : 950 €

Transport



Pension complète





EURE BOURNEVILLE VOYAGE AUTOUR DES CHŒURS!!



Situation

Située dans la région de Haute Normandie et dans le département de l'Eure, Bourneville est une commune du parc naturel régional des Boucles de la Seine normande. Les vergers, les forêts, les pâturages, les vallées, les coteaux et les plateaux permettent des randonnées associant beauté de la nature et découverte de la faune et la flore!

« Voyage autour des chœurs »,

Louise et son équipe souhaitent faire découvrir l'univers culturel autour des chœurs: du gospel, au canon... venez vivre un voyage unique où l'esprit de troupe sera au centre de l'aventure!

ACTIVITES ARTISTIQUES :

- Découverte des chants en chœurs
- Expression corporelle en troupe
- Décors, costumes
- Mise en scène autour du thème des chœurs
- Spectacle en fin de séjour



Interactions avec les autres groupes

Hébergement :

Le groupe sera logé dans une confortable et apaisante demeure normande.



Descriptif:

➤ Rez de chaussée:

- Salle à manger avec cheminée et cuisine.
- Salon
- 2 S.d'eau
- 2 WC

➤ Etage:

- 6 chambres
- Salle de bain
- WC

Jardin de 2000m²



SANS OUBLIER :

- Journée à la mer
- Sorties sportives
- Veillées et grands jeux
- Rosalie et ballade en bateaux
- Découverte des châteaux de la région



Informations Pratiques

8 Jeunes – 5 encadrants

Transport



Bonne autonomie



Dates du séjour :

Du 22 au 29 octobre 2011

Séjour ados et adultes

Tarif 1 semaine : 950 €

Pension complète





EURE

SAINTE OPPORTUNE DU BOSC A CHACUN SON ACTIVITE!



Situation :

Sainte-Opportune-du-Bosc est une commune située dans le département de l'Eure (région de Haute-Normandie). La ville de Sainte-Opportune-du-Bosc appartient au canton de Beaumont-le-Roger et à l'arrondissement de Bernay.

De nombreux sentiers de randonnées vous attendent pour découvrir le charme des sous bois, des petits village de campagne et la variété des paysages de la verte Normandie.

« **A chacun son activité!** » est un séjour propice pour un dépaysement assuré dans une ambiance campagnarde, permettant une réelle rupture avec la grisaille parisienne. Chaque vacancier pourra pratiquer des activités de son choix autour de différents thème: la nature, le sport, la découverte et les activités manuelles, afin que chacun puisse mettre en avant ces qualités et potentiels et surtout profiter de ses vacances!!

A LA CAMPAGNE :

- Randonnées pédestre
- Ferme pédagogique
- Fabrication d'herbier



Interactions avec les autres groupes



AU GITE

- Activités manuelles
- Cuisine
- Expression corporelle



Hébergement :

Le groupe sera logé dans une grande maison de briques datant du XIXème siècle faisant partie du réseau des Gîtes de France.

Descriptif:



- Cuisine - Salon
- 3 SDB - 3 WC
- 6 chambres
- Jardin de 2000 m²

DECOUVERTE ET SPORT :

- Journée à la mer
- Visites de Honfleur, Deauville
- Soirée à thème: Halloween
- Piscine
- Equitation
- Jeux de ballon



Informations Pratiques



Faible autonomie

5 Jeunes – 5 Encadrants

Séjour adulte

Transport



Pension complète

Dates du séjour :

Du 22 au 29 Octobre 2011

Tarif 1 semaine : 950 €

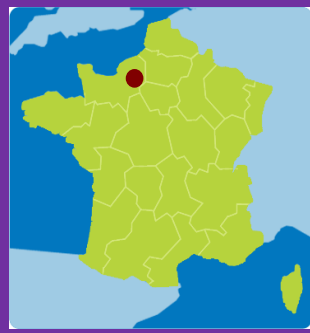




EURE

LA VIEILLE LYRE

OLYMPIADE GEANTE POUR DES VACANCES SPORTIVES!



Situation :

Dans l'Eure, au coeur du Pays d'Ouche décrit dans les romans de Jean de la Varende, à la frontière entre Haute et Basse Normandie, à proximité du circuit de grandes randonnées notamment dans la vallée du Rouloir. .

« *Olympiade géante pour des vacances sportives!* »

Tout au long de la semaine, les vacanciers participeront à des épreuves sportives en équipe ou seul, qui aboutiront à une journée de rencontre avec les autres séjours afin de pouvoir partager ensemble des moments riches en émotion!

EPREUVES SPORTIVES:

- Parcours moteurs
- sports collectifs
- course en relais
- lancer
- équitation
- VTT
- course d'orientation
- piscine
- bowling
- cirque



Interactions avec les autres groupes



Hébergement :

Le groupe sera logé dans une grande maison restaurée à côté d'une ferme.



Descriptif:

➤ Rez de chaussée:

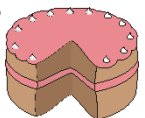
- Salon / salle à manger
- Cuisine
- 1 chambre 2 WC
- Véranda

➤ Etage

- 5 chambres
- chambre avec douche et lavabo
- 2 WC

MAIS AUSSI:

- Découverte de la ferme
- Atelier cuisine
- Journée à la mer Deauville
- Circuits touristiques
- Soirée à thème: Halloween



Informations Pratiques



Moyenne et bonne autonomie

8 enfants – 7 encadrants

Séjour mineur de 9 à 17 ans

Dates du séjour :

Du 22 au 29 Octobre 2011

Tarif 1 semaine : 950 €

Transport



Pension complète





EURE

SAINT ETIENNE L'ALLIER

LES PLAISIRS CAMPAGNARDS!



Situation :

Saint Etienne l'Allier est un charmant village du département de l'Eure. Il possède les caractères authentiques de la Normandie : maisons en colombages, paysages de bocage et vallée pittoresque de la Véronne.

« Les plaisirs campagnards »

Tout au long de la semaine, les vacanciers vont découvrir les activités campagnardes et les plaisirs de la culture normande: au programme sports, nature et bien sûr découverte de la culture locale et de ses bons petits plats!

NATURE:

- équitation
- Randonnée pédestre
- Ferme pédagogique



SPORTS:

- Piscine
- Jeux de balles
- Parcours moteurs
- Bowling



Interactions avec les autres groupes



CULTURE:

- Atelier cuisine
- Journée à la mer Deauville
- Circuits touristiques



Hébergement :

Le groupe sera logé dans une confortable et apaisante demeure normande.



Descriptif:

- Rez de chaussée:
 - Grand séjour avec cuisine ouverte
 - Salle de jeux
 - 1 salle d'eau
 - 1 chambre
 - Etage:
 - 6 chambres
 - 2 Salle de bain
 - 2 WC
- Jardin clos de 2500m2

MAIS AUSSI:

- Soirée à thème: Halloween
- Veillée
- Relaxation
- Musique



Informations Pratiques



Faible autonomie

5 enfants – 5 encadrants

Séjour mineur de 9 à 17 ans

Dates du séjour :

Du 22 au 29 Octobre 2011

Tarif 1 semaine : 950 €

Transport



Pension complète



CONDITIONS GENERALES

A.C.S.V est une association loi 1901 déclarée à la préfecture de Paris le 13 janvier 2004 n° 00163327.

Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

ADHESION: Les séjours et les activités sont réservés aux adhérents de l'association.

Le montant de l'adhésion obligatoire est fixée à 50 €, réglable à la première inscription sur le séjour proposé dans notre programme ou sur les activités de loisirs ; elle est renouvelable annuellement du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

Elle permet d'obtenir un numéro d'adhérent et sur simple demande une carte d'adhérent.

ANNULATION

En cas d'annulation par l'adhérent d'une ou deux semaines, les dédits et frais de dossiers lui seront exigibles comme suit :

- **A plus de 30 jours du départ** : retenue des frais de dossier à la hauteur de 50€ par séjour et de l'adhésion.
- **De 30 à 21 jours avant le départ** : retenue de 30% du montant total du séjour.
- **De 20 à 14 jours avant le départ** : retenue de 50% du montant total du séjour.
- **De 13 à 7 jours avant le départ** : retenue de 75% du montant total du séjour.
- **A moins de 07 jours du départ** : retenue de 100% du montant total du séjour.

Tout séjour écourté pour quelque raison que ce soit reste intégralement dû.

La souscription de l'assurance annulation est facultative et permet de se faire rembourser en cas d'imprévu (raisons médicales, administratives etc...). La non souscription de cette assurance ne donne en aucun cas le droit de se faire rembourser même pour des raisons médicales.

ASSURANCE RESPONSABILITE ET RAPATRIEMENT

Nos prix ne comprennent pas l'assurance Responsabilité Civile pour les dommages matériels causés par un jeune (une attestation de responsabilité civile des parents est à fournir obligatoirement) et les frais médicaux qui ne sont pas couverts par notre assurance.

Nos prix comprennent l'assurance Rapatriement suite à l'avis d'un expert médical et selon les conditions de « MAIFAssistance », les dommages causés par l'équipe ou liés à un manque de vigilance de l'équipe.

Pour les autres cas, il y'a lieu de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels.

En aucun cas, A.C.S.V. ne pourra être tenue pour responsable des vols ou perte d'argent, d'effets ou objets personnels (vêtements, walkman, téléphones mobiles, etc ...)

RESPONSABILITE

A.C.S.V. ne peut être tenue pour responsable des retards dans les transports, les dates et horaires des transports ferroviaires, des accidents indépendants de notre volonté ou occasionnés par l'un de nos prestataires (transporteurs, hôteliers, etc ...)

Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour si le nombre minimum de participants nécessaires à son maintien n'est pas atteint. Une nouvelle destination sera alors proposée. En cas de refus de la part du participant, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans autre dédommagement.

FICHE TROUSSEAU : Une fiche trousseau individuelle vous sera fournie, à titre indicatif, avant le départ (lors de l'envoi des convocations de départ). Elle devra être placée dans la valise afin d'être vérifiée à l'arrivée et au départ du séjour. Tout linge devra être impérativement marqué.

MEDICAMENTS

- Fournir impérativement la quantité suffisante du traitement ainsi que la posologie exacte et l'original de l'ordonnance.
- Remplir obligatoirement la fiche médicale au dos du dossier d'inscription.
- Prévoir obligatoirement une ordonnance de renouvellement ainsi que la photocopie de la carte de sécurité sociale et de mutuelle pour les remboursements en cours de séjour.

ARGENT DE POCHE: Nous ne pouvons être tenus pour responsable de la perte ou du vol de l'argent de poche durant les séjours s'il ne nous a pas été confié.

FORMALITES POUR LES SEJOURS

Pour les personnes de nationalité française, une photocopie de la carte d'identité ou un duplicata suffit.

Pour les personnes de nationalité étrangère, une photocopie de la carte de séjour ou un duplicata est nécessaire.

LES RESERVATIONS

La fiche de réservation est très importante.

Elle doit être correctement remplie accompagnée d'un chèque des arrhes correspondants au nombre de semaine et d'un chèque de 50€ (adhésion). Elle confirme l'inscription pour le séjour, qui sera consolidée par le versement du solde un mois avant le départ sous peine d'annulation.

La fiche d'adhésion a également son importance. Elle doit être remplie avec le plus de précision possible, elle permettra aux responsables de séjour de mieux cerner le vacancier, ainsi que la note de synthèse.

L'association se réserve le droit de refuser toute demande non conforme au degré d'handicap.

Toute information erronée pourra entraîner :

- Soit une tarification supérieure (encadrement renforcée)
- Soit un refus au départ
- Soit un renvoi en cours de séjour
- Soit une hospitalisation si nécessaire.

ET CE , SANS POUVOIR PRETENDRE A UN REMBOURSEMENT.

**Date et Signature précédée
de la mention 'Lu et approuvée'**



CLUB DE LOISIRS ET DE VACANCES
POUR MINEURS ET ADULTES HANDICAPES

« L'accès aux loisirs est un
droit, ACSV en a fait son
combat »

Information - Réservation – Inscription
SEJOURS

A Chacun Ses Vacances

Association Loi 1901

Secretariat : 121 boulevard Davout

75020 Paris

Tél : 01 43 70 45 31

secretariat.acsv@yahoo.fr

www.achacunesvacances.fr